

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. **Débitrice: AIR IMPACT PRODUCTIONS SA**, Ch. de la Grangette 58, 1010 Lausanne

2. Date du prononcé de dissolution: 24.02.2012

3. Suspension de faillite: 16.05.2012

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.06.2012

5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But: toutes activités en matière de publicité aérienne ainsi que la production et la commercialisation d'aérostats, l'importation, l'exportation et le commerce de tous produits et matières premières, la prestation de services dans le domaine de la représentation commerciale et de la recherche de partenariats, l'édition et la publication de textes et documents de toutes natures.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne 021/316 65 11 1014 Lausanne Adm cant

00773977